

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21544 - 80ÈME ANNÉE

Élections européennes : la première femme de la liste « la Gauche unie pour le monde du travail » à La Réunion les 18 et 19 mai

Sigrid Gérardin au meeting «Paul Vergès, fondateur du PCR et premier Réunionnais élu député au Parlement européen»



Sigrid Gérardin est colistière d'Ary Yée Chong Tchi Kan, candidat du PCR aux élections européennes, sur la liste « la Gauche unie pour le monde du travail ». Elle participera samedi au meeting organisé par le PCR sur la place Paul-Vergès à Saint-Denis le jour du 65e anniversaire du PCR. Le thème de l'événement est « Paul Vergès, fondateur du PCR et premier Réunionnais élu député au Parlement européen ».

Samedi 18 mai 2024 à 17 heures à l'Espace Paul Vergès à Saint Denis, c'est le 65e anniversaire de la fon-

dation du Parti Communiste Réunionnais.

L'événement aura pour thème : « Paul Vergès, fondateur du PCR et premier Réunionnais élu député au Parlement européen ». Elie Hoarau sera le grand témoin. La touche électorale sera rehaussée par la participation de Sigrid Gerardin, envoyée spéciale de Léon Deffontaines. Elle est la première femme de la liste, syndiquée. Elle a des chances de figurer parmi les élues. Enfin, puisque l'Espace Paul Vergès existe, il appartient à nous, communistes, de le faire vivre.

Voici la présentation de Sigrid Gérardin dans un tract de campagne de la « Gauche unie pour le monde du travail ».

« Habitante du 20e arrondissement à Paris, féministe, prof dans un lycée professionnel et responsable syndicale, je m'engage comme candidate aux élections européennes, car je suis convaincue que l'Europe peut être un véritable outil de transformation sociale. Cet engagement, je le porte sur la liste menée par Léon Deffontaines.

Pour transformer cette Europe libérale que nous connaissons en une Europe de justice sociale, nous devons élire des parlementaires de combats et de propositions, qui subissent comme nous la dégradation des services publics, les difficultés des fins de mois, l'inaction sociale et climatique.

Je suis issue du monde du travail et de l'éducation, je souhaite porter la parole de celles et ceux qui sont méprisés par des politiques qui se soucient trop peu de l'intérêt général.

Les luttes que je mène avec détermination ici pour l'école, pour le monde du travail, pour les droits des femmes, je les mènerai à Bruxelles. Vous pouvez compter sur mon engagement. »

Violences en marge d'une manifestation contre le projet du gouvernement de réforme du corps électoral spécifique au pays, vote du texte hier à l'Assemblée nationale

Kanaky Nouvelle-Calédonie : les indépendantistes appellent au calme, Paris continue le passage en force

Réagissant aux violences en marge d'une marche organisée notamment par le FLNKS à Nouméa la capitale, des responsables de partis revendiquant le retour de la Kanaky Nouvelle-Calédonie à l'indépendance ont donné leur position dans plusieurs médias. Ils déplorent le passage en force du gouvernement pour changer le corps électoral calédonien qui aura pour effet d'être au détriment de la représentativité du peuple autochtone kanak, ainsi que les violences. Rappelons que ce 13 mai, le Congrès de Kanaky Nouvelle-Calédonie a voté une résolution demandant le retrait du projet de loi constitutionnelle. Mais Paris maintient le calendrier, avec le vote hier de ce projet par l'Assemblée nationale.

Ce 13 mai, un collectif organisait une marche à Nouméa, capitale de la Kanaky Nouvelle-Calédonie pour protester contre le projet du gouvernement refusé par les institutions du pays. Ce 13 mai, le Congrès de Kanaky Nouvelle-Calédonie a voté une résolution demandant le retrait du projet de loi constitutionnelle. En Kanaky Nouvelle-Calédonie, un corps électoral spécifique existe pour voter aux scrutins qui concernent directement l'avenir du pays : élections provinciales pour la constitution du Congrès, et référendum sur le retour à l'indépendance du pays. Ce corps électoral spécifique vise à contrebalancer la politique lancée précédemment par Paris pour rendre les Kanaks minoritaires dans leur pays, alors qu'ils sont le peuple autochtone. Le résultat a été atteint.

Les Kanaks ont fait une immense concession. Ils ont accepté que ce corps électoral soit élargi aux descendants des immigrés venus contre leur gré comme condamnés aux travaux forcés, ainsi qu'à ceux présents de longue date (au moins depuis 10 ans en 1998) et leurs enfants avec le pays.

Acté dans la Constitution, ce corps électoral spécifique à la Kanaky Nouvelle-Calédonie a contribué à ramener la paix dans le pays après les drames survenus entre 1984 et 1988.

Mais cette paix est menacée par la volonté de Paris d'assouplir les conditions pour figurer dans ce corps électoral. Une simple durée de résidence de 10 ans

est demandée pour les non-natifs. Cela aura pour conséquence de minorer la part des Kanaks dans le corps électoral spécifique.

Le gouvernement ne tient pas compte des protestations, et maintient le calendrier, avec le vote ce 13 mai du projet de loi constitutionnelle à l'Assemblée nationale.

« Quand un peuple est adossé à un mur... »

En réponse à ce passage en force, les indépendantistes se mobilisent. Une manifestation organisée ce 13 mai dans la capitale par la Cellule de coordination des actions sur le terrain (CCAT). En marge, des violences eurent lieu. Ce fut une première depuis le retour de la paix en 1988.

Christian Tein, un responsable de la CCAT, regrette les violences et appelle au calme, il demande « à l'ensemble des jeunes de lever le pied », a-t-il déclaré hier sur les ondes de Radio Djiido. Il apporta des explications : « tu ne peux pas empêcher à un moment donné ces déferlements, parce que les gens ont suivi depuis six mois les rapports de force et les discours haineux », faisant référence aux propos de chefs de la mouvance anti-indépendantiste, et déplorant l'attitude du gouvernement. Il mit aussi l'accent sur la situation sociale :

« Les difficultés à ce que le pain puisse arriver sur la table... Tous les jours, se pose cette question. Il y en a d'autres qui ne se la posent jamais. Quand un peuple est adossé à un mur comme ça, il ne peut que réagir et malheureusement, au prix des difficultés que les uns et les autres vont traverser, des familles, parce qu'elles ont investi dans un certain nombre de moyens. On est désolés pour ce qui arrive. Mais il faut bien dire que la situation, aujourd'hui, beaucoup de gens l'ont contrainte, à amener le peuple kanak contre le mur. » Ceci justifie le maintien de la mobilisation.



« Lever le pied »

Interrogé hier par « la 1ère », Pierre-Chanel Tutugoro, le président du groupe UC-FLNKS au Congrès, a déclaré : « On vit une situation que notre génération a déjà vécue. (...) Tout ce qui n'est pas encadré par une organisation, que ce soit la CCAT ou autre, il faut forcément les condamner. On demande à tout le monde de lever le pied. À ceux qui seraient tentés de mener des actions individuelles, qui risquent de perturber l'économie, qui est déjà en souffrance, je leur dis de rentrer tranquillement à la maison. On a passé une étape, d'autres sont à venir à Paris et les discussions au niveau institutionnel sont en cours. ».

« Aujourd'hui, il n'y a pas eu mort d'homme. La situation n'est pas perdue »

Pour sa part dans le même média, Jean-Pierre Djaïwé, dirigeant du groupe UNI a fait part de son point de vue : « On n'est pas satisfaits de ce qui s'est passé. À partir du moment où le débat n'est plus autour des

institutions et des élus, mais arrive dans la rue, ça devient compliqué. Il faut des mots d'ordre clairs pour que les actions sur le terrain, parfois nécessaires, soient suffisamment contrôlées et ne deviennent pas n'importe quoi. (...) La Nouvelle-Calédonie a connu par le passé des moments sombres. Il y a quarante ans, des hommes ont été tués dans la vallée de Tiendanite et Jean-Marie Tjibaou, alors président du FLNKS, n'a pas dit "vengeance", il a dit « il faut lever le pied pour qu'on discute » et le résultat de ces discussions, c'est la paix que nous avons connue durant ces trente dernières années. Aujourd'hui, il n'y a pas eu mort d'homme. La situation n'est pas perdue. »

Mais Paris poursuit le passage en force. Le gouvernement a maintenu le vote ce 14 mai par les députés du projet de loi constitutionnelle minorant la part des Kanaks dans le corps électoral votant aux élections provinciales et au référendum pour le retour à l'indépendance. Le débat parlementaire eut lieu dans la soirée devant un hémicycle clairsemé.

Une manifestation des indépendantistes était prévue hier pendant ce débat devant le siège de l'Assemblée nationale.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

C quoi so karoussel miniss-la ? I vien oir si poul i kakaye é i ponn pa La Rényon !

Mézami mi pé dir azot in n'afèr : sir é sèrtin si in défilé d'miniss téi gingn amene lo dévlopman dann in péi, aforstan, nou n'arté dévlopé é toute noute bann voiyan o rouz narté fine trape lo vèr, assireman.

Toute kalité miniss la fine pass La Rényon dopi Macron la vni Prézidan. Antanssion, mi di pa zot vien pa, vien azot si zot i vé mé pou kékshoz sèryé, pa pou bate tanbour solman. Konm i di pa pou zot zéfé d'anonss solman. Sa sé dé shoz ni koné, nou lé abityé avèk sa... mi yèmré, konm toute rényoné, zot i konssantr azot dsi l'èssanssyèl konm Elie Hoatreau la di laba dann in konféranss li la fé La Possession.

Léssanssyèl sé zistoman sak bann gouvèrnman i néglj é bann gouvèrnman Macron ancor pliss ké sak la vni avan. Zot i koné néna bonpé voiyan o rouz dopi in bonpé d'tan issi La Rényon é toute zot bann vizite ministéryèl la pa fé vir lo rouz an vèr pa in sèl foi. Dopé dé zané é dé zané zot lé touzour o rouz. La prèv lo manke léfikassité zot bann vizite ministéryèl.

Shomaj ? Dann rouj dopi toussa d'tan. Ekonomi d'prodikssion ? Dann rouj mèm é plizanpli... Lilétrism ? Dann rouj-mèm. La santé d'moune ? Touzour dann rouj. Linsékrité ? Opliss lo tan i pass, opliss li lé dann rouj. La vi shèr ? Dann rouj ancor. La mizèr d'moune ? Dann rouj touzour... Si ni porte antanssion lanvironeman, ni apèrsoi nou lé pa paré pou bien défann ali mèm si ni koné bien bann problèm-la é si nou néna dé zidé dsi la manyèr ni doi fé avanss bann problèm-la pou zot solission.

Médame épi Méssyé bann vizitèr mi yèmré konète si in zour, dann zot bann vizite, lidé lé pa vni dan zot pou konfyé bann séktèr difissil bann rényoné dann in nouvo manyèr pou partaz bann konpétanss — mi yèmré savoir dann tan kan Paul Vergès lété Prézidan si la pa vni, dann zot tête in lidé bann rényoné lété bien kapab fèr avanss bonpé zafèr issi La rényon, donk si zot la pa santi azot totalman initil...

Initil konm zot i aparé dovan nou kan zot i vizite, arvizite é arvizite anou. Initil dann zot zéstikilassion, dann zot zéfé d'mansh, dann zot foss solission. Mézami, mi rapèl in zour Mr Mélanchon dann in diskour o Por, kan li té apré di, li sava pa dir anou sak i fo fèr pou la Rényon pars demoune La Rényon i koné tré bien sak i fo fèr issi é la pa bann vizitèr initil pou amontr anou sak i fo fèr shé nou. Pétète zot ossi zot i panss konmsa tazantan san tir lo konsékanss.

A bin antanndèr salu ! va aporte anou lo débu di komansman.

Justin